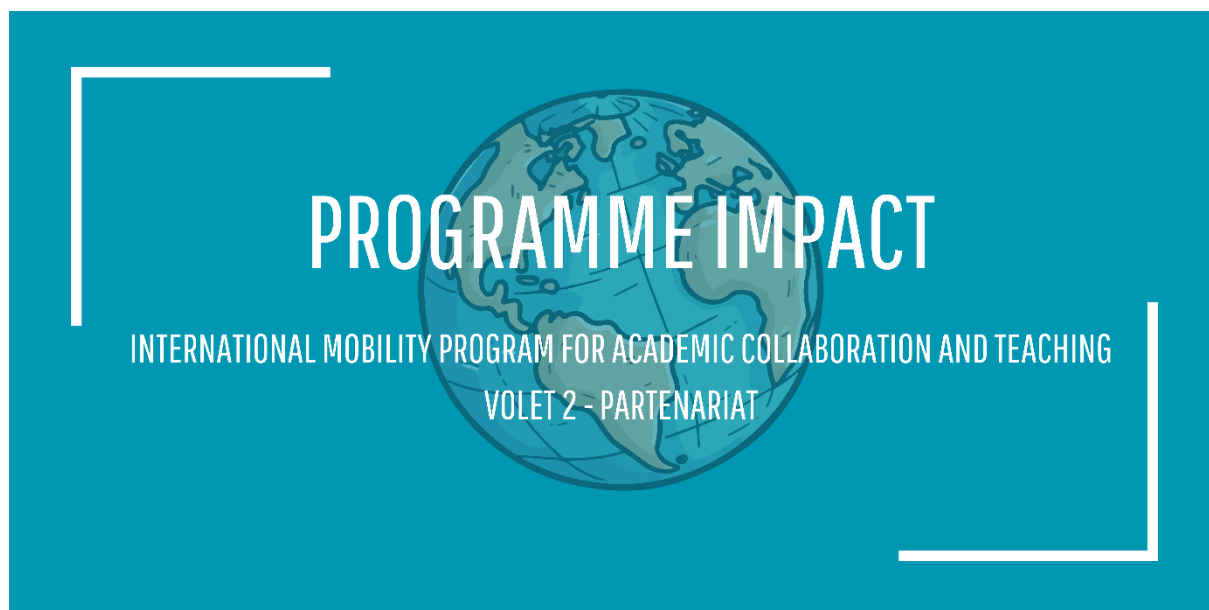




Dans le but de **renforcer l'internationalisation de l'université via une plus forte participation aux projets européens et internationaux, en recherche comme en formation et de proposer des dispositifs flexibles et réactifs**, l'université de Reims Champagne-Ardenne crée le programme IMPACT. Ce programme unique est articulé autour d'un **guichet central d'instruction** des demandes de mobilité, d'un **fonds participatif et mutualisé entre plusieurs sources de financement (établissement, grands projets et Erasmus+)** et d'un **calendrier harmonisé** à l'échelle de l'établissement.

Le programme se divise en trois volets reflétant, par ordre de priorité, **l'engagement croissant dans l'avancée et la structuration du projet européen ou international des candidats** :

- Volet 1 : IMPACT - Coordination
- Volet 2 : IMPACT - Partenariat
- Volet 3 : IMPACT - Exploration

Le présent appel couvre le **Volet 2 – Partenariat** dont l'objectif est de :

- Renforcer l'internationalisation des formations à travers une approche pas à pas ;
- Encourager la participation de chercheurs de l'URCA à des projets collaboratifs et à des réseaux européens et internationaux.

Public éligible

L'appel s'adresse aux **chercheurs, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels de recherche de l'université de Reims Champagne-Ardenne** qui souhaitent effectuer une mission au sein d'une université à l'international ou recevoir un collègue international dans le cadre de la mise en place d'une collaboration ou le dépôt d'un projet structurant pour l'université dans le domaine de l'enseignement et/ou de la recherche, notamment :

- Le dépôt d'un projet européen ou international (ERC, Horizon Europe, CBE JU, Erasmus Mundus, Erasmus +, ANR internationale...)

- Une action d'internationalisation d'une formation (BIP, double diplôme, Summer School,...)
- La création d'un laboratoire international
- La constitution d'un réseau structuré au niveau institutionnel

En cas de demande de mobilité au sein d'un pays du programme Erasmus +, les candidats pourront se voir demander, s'ils ne l'ont pas prévu, d'effectuer une mission d'enseignement en parallèle des objectifs mentionnés ci-dessus.

Type de mobilité financées et modalités de prise en charge

• Mobilité sortante :

Durée : 7 jours max. voyage compris, 8 en cas de voyage éco-responsable (train, bus, co-voiturage)

Activités éligibles :

- Déplacement chez les collaborateurs internationaux impliqués dans le projet
- Enseignement
- Réunions de travail

Prise en charge : frais de voyage et frais de séjour des personnels de l'URCA (chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels de recherche) sur la base d'un remboursement forfaitaire de frais de mission.

Co-financement encouragé mais pas obligatoire

La mission doit être en conformité avec les recommandations du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

• Mobilité entrante :

Durée : 7 jours max. voyage compris, 8 en cas de voyage éco-responsable (train, bus, co-voiturage)

Activités éligibles :

- Invitation de collaborateurs internationaux impliqués dans le projet
- Enseignement
- Réunions de travail

Prise en charge : frais de voyage et frais de séjour d'un collègue international (chercheur, enseignant-chercheur, personnel de recherche) sur la base d'une **indemnité forfaitaire journalière** équivalent à **130 €/jour pour les chercheurs juniors (doctorat obtenu il y a moins de 10 ans)** et **160 €/jour pour les chercheurs seniors (doctorat obtenu il y a plus de 10 ans)**. Cette indemnité est allouée sur présentation de justificatif(s) attestant d'un hébergement à titre onéreux sur place.

Co-financement encouragé mais pas obligatoire

Critères de sélection

L'évaluation et la sélection des candidatures seront réalisées par des membres élus de la Commission pour les Relations Internationales (CPRI) et les partenaires financeurs avec une attention particulière portée sur les points suivants :

- Qualité et pertinence du projet de mobilité
- Dimension structurante pour l'établissement
- Faisabilité et calendrier
- Profil du porteur et motivation
- Thématiques et/ou destination prioritaires définies annuellement en concertation avec les partenaires financeurs¹²

Modalités de candidatures

Les candidatures doivent être déposées en ligne, sur la plateforme de dépôt accessible sur ce lien : <https://candidatures-mobilites.univ-reims.fr/>

Le dossier doit être porté par un personnel de l'URCA, y compris pour une demande de mobilité entrante.

Quelles sont les étapes pour saisir une candidature ?

Étape 1 : Créer votre compte utilisateur

Pour saisir et déposer une candidature, vous devez créer un compte utilisateur :

- Sur la plateforme, cliquez sur le bouton « Créer son compte » en haut à droite de la page ;
- Saisissez les informations relatives à votre identité et choisissez un mot de passe ;
- Vous recevrez un e-mail de confirmation avec un lien d'activation ;
- Connectez-vous à votre messagerie et suivez le lien
- Connectez-vous avec votre login (adresse e-mail) et le mot de passe choisi.

Étape 2 : Créer un dossier de candidature

Pour créer une nouvelle candidature :

- Une fois connecté à la plateforme, cliquez sur « Déposer un nouveau dossier » et choisissez le programme « 2026_Programme IMPACT – Partenariat »

Étape 3 : Compléter et déposer une candidature

Vous pouvez compléter, modifier et déposer votre candidature jusqu'à la date de clôture de l'appel.

La saisie peut se faire en plusieurs fois.

¹ [Presentation of the INVEST CoE - research clusters.pdf](#)

² <https://www.exebio.fr/champs-d-excellence/champs-d-excellence,26815,43872.html>

Pour toute question concernant la procédure de dépôt de candidature, n'hésitez pas à nous contacter.

Quelles sont les pièces à joindre à l'appui d'une candidature ?

- **Mobilité entrante :**

- CV synthétique du porteur de projet (max. 2 pages)
- CV synthétique du collègue invité (max. 2 pages)
- Lettre de soutien de la direction de l'unité de recherche / composante, précisant :
 - Le montant du co-financement, le cas échéant
 - L'ordre de priorité si plusieurs candidatures émanent d'une même unité/composante
- Pré-projet de recherche (2 pages max.) ou de formation (objectifs et débouchés, langue(s) d'enseignement, plan d'études et/ou maquette pédagogique prévisionnels)

- **Mobilité sortante :**

- CV synthétique du porteur de projet (max. 2 pages)
- CV synthétique du responsable de l'accueil (max. 2 pages)
- Lettre d'invitation de la structure d'accueil
- Lettre de soutien de la direction de l'unité de recherche / composante, précisant :
 - Le montant du co-financement, le cas échéant
 - L'ordre de priorité si plusieurs candidatures émanent d'une même unité/composante
- Pré-projet de recherche (2 pages max.) ou de formation (objectifs et débouchés, langue(s) d'enseignement, plan d'études et/ou maquette pédagogique prévisionnels)

Les lauréats devront également soumettre dans un délai d'un mois à compter de la fin de la mobilité, un compte rendu de deux à cinq pages (accompagnées de photos en vue d'une éventuelle communication), précisant les résultats tangibles ainsi que la valeur ajoutée de la mobilité par rapport au projet initial.

Calendrier :

Date limite pour candidater : **13 octobre 2025**

Diffusion des résultats : **8-12 décembre 2025**

Période de mobilité : **entre février et novembre 2026**

Contact :

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

E-mail : <mailto:impact@univ-reims.fr>